

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

NOUVEAU GESTION DES MATIÈRES RÉNOUVELLES POUR LA MRC DES LANDES-DE-NAPÉVILLE

Saint-Jovite-les-Lacelles, le 27 juillet 2022 – De avril dernier, la MRC des Landes-de-Naperville a débuté ses opérations initiales pour la gestion intégrée des matières résiduelles pour l'ensemble des 11 municipalités de ses territoires. Pour mener à bien cette nouvelle compétence, la MRC des Landes-de-Naperville a conclu une entente avec la MRC de Mont-Richelieu pour une prestation de services qui se conclut d'ici quelques mois. Compa-Mont-Richelieu Inc. à compter du 1^{er} janvier 2023.

M. François Boivin, président de la MRC des Landes-de-Naperville et maire de Saint-Fabrice de Kamourague, se réjouit : « Ce transfert régional est fier et heureux d'avoir conclu cette entente avec la MRC de Mont-Richelieu. Grâce à celle-ci, les citoyens auront accès à davantage de services à partir de 2023, les grands changements et les défis technologiques qui seront résolus contribueront à l'amélioration de notre performance pour la gestion des matières résiduelles avec la MRC ».

Environnement – Les matières résiduelles

Pour le début de la prochaine année, les services intégrés devront être déposés dans certains le centres de triage conforme, à partir de 2023 qu'il soit une forme d'une plus complexe, afin de réduire votre gaspillage, votre impact et votre responsabilité en 2023 ou 2024.

Cette mesure, qui s'inscrit dans l'ensemble de l'ensemble de la législation et des lois, a pour objectif d'améliorer la qualité des installations, d'améliorer la qualité de service ainsi que de réduire un environnement propre et sain. Tous les citoyens pour les conseils et les petits entreprises.

Les propriétaires de installations et les facilitateurs concernés qui ne possèdent pas d'installation doivent s'en procurer au plus tard le 15 décembre 2022. À compter du 1^{er} janvier 2023, le contenu des installations non conformes et les sacs d'ordures résiduelles qui sont livrés à la station.

Des sacs conformes sont vendus dans le marché au consommateur. Plus de détails dans le flyer explicatif qui sera transmis par la poste aux citoyens et qui est disponible en ligne à l'adresse www.compa-mont-richelieu.ca.

Compromis de services

À compter de 2023, les citoyens de la MRC des Landes-de-Naperville bénéficieront des services :

- l'optimisation de la collecte des matières résiduelles (MRR) à la source
- la récupération des fréquences de collecte des résidus et des matières recyclables (sur 2 semaines et 2 semaines)
- l'accès aux 2 déchèteries de Compa-Mont-Richelieu Inc.
- une collecte de gros résidus non résiduels une fois par mois.

Des détails concernant tous ces services seront diffusés au temps opportun, au cours de l'automne 2022.